

# REGLEMENT TRJV 2016

## Comité FFC LANGUEDOC ROUSSILLON (maj. : 14/03/2016)

Le règlement officiel et les classements du Trophée seront sur le site : [www.ffclr.fr](http://www.ffclr.fr)

### 1 - DEFINITION

- 1.1 La Fédération Française de Cyclisme du Languedoc Roussillon met en compétition le TRJV : TROPHEE REGIONAL DES JEUNES VETETISTES
- 1.2 Tout compétiteur qui prend part à cette compétition est censé connaître le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ces prescriptions.
- 1.3 La seule autorité compétente sera celle de l'arbitre et du collègue des commissaires pour l'application du présent règlement.
- 1.4 Désignation par chaque club organisateur ou participant de deux personnes 1 titulaire et 1 suppléant pour faire partie du collège des commissaires. De cette liste quatre personnes seront désignées par épreuve. Il n'y aura pas de personne retenu d'un club qui organise sont épreuve. (liste en fin de règlement)

### 2 - PARTICIPATION

- 2.1 Le TROPHEE REGIONAL DES JEUNES VETETISTES est ouvert à tous les licenciés FFC
- 2.2 Pour les non licenciés ou les licenciés auprès d'une autre fédération, une licence à la journée est obligatoire, elle est disponible auprès des organisateurs sur présentation d'un certificat médical autorisant la pratique du VTT en compétition et d'une autorisation parentale, aux tarifs de 4€ jusqu'à Minime et 8€ pour les Cadets. Le coureur pour participer devra donc s'acquitter de la licence journée 4€ ou 8€ + le prix de l'engagement.
- 2.3 Les licenciés auprès d'autres comités FFC ne sont pas classés à l'année. (Idem pour les non-licenciés)

### 3 - CATEGORIES

- 3.1 Les catégories participantes sont les suivantes :

- Poussins G & F	né (es) en 2008 - 2009	:	7 à 8 ans
- Pupilles G & F	né (es) en 2006 - 2007	:	9 à 10 ans
- Benjamins G & F	né (es) en 2004 - 2005	:	11 à 12 ans
- Minimes G & F	né (es) en 2002 - 2003	:	13 à 14 ans
- Cadets G & F	né (es) en 2000 - 2001	:	15 à 16 ans

Les pré-licenciés peuvent participer avec les Poussins mais ne seront pas classés.

- 3.2 L'organisateur a la possibilité d'organiser conjointement une épreuve pour les Pré-licenciés (années de naissance 2010 - 2011)
- 3.3 les catégories poussins à Cadets ont un classement général à l'année

#### 4 - ENGAGEMENTS

Le prix de l'inscription ne devra pas dépasser **7 €**

#### 5 - MATERIEL

- 5.1 Les vélos de type VTT devront répondre aux normes officielles en vigueur. Les vélos de **trial** et les vélos de **Descente** ( débattement suspension arrière supérieur à 140 mm ) sont interdits. Les tailles de roues acceptées vont du 16" au 29"
- 5.2 Les participants doivent utiliser le même « vélo » lors des épreuves de la même journée. Par vélo, on entend ici le même cadre et la même fourche. Les roues et accessoires peuvent être adaptés aux épreuves. Cependant, les permutations de taille de roues sont interdites entre les épreuves d'un même week-end. Par ex, le concurrent qui prend part à une épreuve en 29" doit faire toutes les épreuves du même w-e en 29", idem pour le 27,5", etc...  En cas de **casse ou de force majeure**, l'arbitre et le collègue des commissaires pourra autoriser un changement de vélo pour un matériel équivalent.
- 5.3 Tout participant doit satisfaire à tout moment aux exigences de sécurité de la discipline concernée. (Casque, protections...). Tout manquement entraînera un refus de départ ou une exclusion de la compétition.
- 5.4 Les concurrents sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des protections individuelles qu'ils utilisent.

#### 6 - LES EPREUVES :

Le TRJV comprend cinq disciplines :

Le Trial Open Free , le X-Country, le Slalom Vitesse, l'Orienteur (toutes les catégories sauf les **cadets cadettes**) et le XCE (uniquement pour les cadets)

Toutes les catégories participent aux **3 premières disciplines**.

Pour 2016 le trophée se déroule sur **5 Manches**, chaque manche sera composée de deux à trois épreuves représentant deux à trois disciplines parmi les cinq.

La commission VTT demande aux organisateurs de faire paraître le calendrier TRJV sur son bulletin d'information de la course.

**Les manches du Trophée Régional des Jeunes Vététistes 2015 sont :**

- 13 Mars: Bessille ( XC / Trial Open Free)
- 2 et 3 Avril : ATAC en Aragon (Samedi 2: XCE / Dimanche 3 : OR et XC)
- 10 Avril : Thuir (XC - SV)
- 7 et 8 Mai: Montadier (Samedi 7 : SV – Dimanche 8 Mai : XC)
- 22 Mai : Chanac ( XCE - OR – XC)

***Les cadettes participent au XCE avec les garçons, et une seule grille de prix sera attribuée.***

## **7 - ORGANISATION**

- 7.1 Chaque club organisateur désignera en début de saison un membre correspondant pour le TRJV, qui sera l'interlocuteur du membre de l'ETR, et désignera aussi 2 commissaires TRJV appelés à constituer les collèges de commissaires des différentes épreuves. (voir section 1-3, 1-4 et 13-1)
- 7.2 Concernant les secours, l'organisateur doit se conformer à la réglementation fédérale en vigueur (Règlement des épreuves de Cyclisme – Titre II Epreuves sur Route) -> <http://www.ffc.fr/wp-content/uploads/2014/03/Titre-02-ROUTE-2015.pdf>
- 7.3 Le responsable de l'Equipe Technique Régionale et le président de la commission VTT sont à la disposition des organisateurs pour les aider dans leur action. L'épreuve qui ne satisfait pas au cahier des charges pourrait être écartée du trophée.
- 7.4 Un local doit être prévu par l'organisateur pour pouvoir satisfaire à tout moment de la compétition à un contrôle anti-dopage.  
Ce local doit se trouver au plus prêt de la compétition avec des toilettes, table, chaises et de l'eau.

## **8 - TRIAL Open Free**

Voir annexe N°1

## **9 – X-Country**

### **9.1 Parcours**

Pour les poussins et pupilles l'organisateur doit privilégier le pilotage et les trajectoires. Des benjamins aux cadets, il doit considérer de façon progressive et alternée l'effort physique et la difficulté technique.

La durée d'effort optimum et la distance selon le terrain sont de :

- 10' (env 1 à 2,5 Km) pour les poussins,
- 15' (env 3 à 5 km) pour les pupilles,
- 20' (env 5 à 8 km) pour les benjamins,
- 30' (env 7 à 12 km) pour les minimes.
- 40' (env 12 à 17 km) pour les cadets.

### **9.2 Matériel**

Le casque à coque rigide avec jugulaire attachée et le guidon bouché sont obligatoires.

Le règlement du XC est celui de la FFC pour les épreuves similaires : une fois la mise en grille de départ établie, **aucune aide extérieure** ne peut être apportée aux concurrents, en cas de panne mécanique, ils doivent réparer par leurs propres moyens, les changements de roues sont interdits, y compris entre concurrents, sous peine de disqualification.

### **9.3 Lignes de départ**

L'organisateur doit établir une grille de départ d'au moins trois lignes de 8 à 10 concurrents maximum, comprenant par ligne de 6 à 8 garçons et 2 filles, dans l'ordre du classement provisoire du trophée. L'organisateur s'il le peut doit appeler l'ensemble des concurrents présent et minimum les trois premières lignes.

Les lignes seront espacées de 2,50 m et peuvent comporter un concurrent tous les 80 cm. Elles seront matérialisées au sol pour l'ensemble des lignes.

Le départ se fait un pied au sol.

### **9.4 Esprit Sportif**

Le non respect de l'intégralité du parcours, la prise de raccourcis ou l'utilisation de tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage à l'encontre des autres concurrents, entraînera la mise hors course.

Les concurrents doivent à tout moment avoir un comportement sportif et ne pas s'opposer à un dépassement par des manœuvres dangereuses, sous peine de disqualification.

## **10 - SLALOM VITESSE**

### **10.1 Parcours**

Pour être représentatif, le Slalom Vitesse ne doit pas pouvoir se réaliser en moins de 50 secondes par la majorité des concurrents des plus grandes catégories. L'organisateur doit faire effectuer 2 manches (seul le meilleur temps des deux manches sera pris en compte).

Pour les poussins et pupilles, l'organisateur doit privilégier le travail de trajectoire et de freinage, sur un terrain comportant peu de cassures. Des benjamins aux minimimes, une progression dans les sauts et les cassures est à prendre en compte.

Si l'organisateur aménage un obstacle, type tremplin ou bosse, il doit réaliser une trajectoire de déviation pour les moins habiles. Cette trajectoire alternative ne doit pas permettre aux concurrents de gagner du temps.

### **10.2 Ordre de départ**

L'organisateur doit faire partir de préférence les plus petites catégories en premier.

Pour la 1<sup>ère</sup> manche, les concurrents partiront si possible dans l'ordre inverse du classement général provisoire de la catégorie concernée.

Pour la 2<sup>ème</sup> manche, l'ordre pourra être le même ou mieux, si le temps disponible le permet, l'ordre inverse du classement de la 1<sup>ère</sup> manche.

Les coureurs s'élanceront toutes les trente secondes, au minimum.

### 10.3 Equipement

L'ensemble des participants, coureurs et encadrement, devront disposer des équipements suivants aussi bien dans le cadre des reconnaissances que de la course :

- **casque intégral d'origine**
- **protection dorsale couvrant l'intégralité de la colonne vertébrale depuis les reins**

**Jusqu'au bas de la nuque**

- **Manches longues, gants longs**
- **Coudières et genouillères**
- **Protège tibias ou jambières complètes**

Chaque club a l'entière responsabilité de la conformité des équipements de protection de l'ensemble de ses coureurs engagés sur l'épreuve.

#### VERIFICATIONS :

**Un commissaire désigné pour la journée sera dans la zone avant le départ pour contrôler les équipements des coureurs.**

(Idem Règlement national F.F.C du trophée de France des jeunes vététistes)

## 11 - ORIENTATION

### 11.1 Caractéristiques

Les poussins auront un parcours peu accidenté de 4 km maximum. Ils auront 4 à 5 balises à trouver et seront aidés par les signaleurs postés auprès des balises.

- Les pupilles auront un parcours de 5 à 7 balises sur une distance optimale de 7 km.
- Les benjamins auront 7 à 9 balises à trouver, sur une distance optimale de 10 km.
- Les minimes auront de 9 à 12 balises à trouver sur une distance optimale de 12 km.

La distance optimale est la distance la plus courte permettant de poinçonner les balises, en passant par les chemins et sentiers figurant sur la carte.

Pour les minimes, et les benjamins le numéro de la balise fait son nombre de points en fonction de son éloignement et de la difficulté à la trouver. Une balise ne doit en aucun cas être un élément permanent d'un site aménagé.

L'organisateur a l'obligation de limiter la zone d'orientation par des panneaux « STOP DEMI TOUR »

Les cartes fournies, de format IGN ou FFCO, doivent être claires avec une bonne qualité de définition, les modifications apportées par rapport à la carte d'origine doivent être précises et dans le respect des légendes cartographiques. L'échelle doit être proche du 1/10 000ème de façon à fournir une bonne lecture. Qu'il s'agisse de carte originale ou d'agrandissement l'échelle doit y figurer.

Pour toutes les catégories, le numéro de la balise doit apparaître sur la carte, et une légende doit accompagner la carte fournie.

## **11.2 Ordre de départ**

L'organisateur doit faire partir (si possible) les concurrents par ordre inverse du classement provisoire du trophée. Le départ se fera toutes les 1 à 2 minutes, avec un concurrent de chaque catégorie, muni d'une carte, d'un carton de poinçonnage et éventuellement de la ou des photographies.

## **11.3 Durée de l'épreuve**

Le temps limite de course sera fixé par l'organisateur, entre 45 minutes et 1 heure pour toutes les catégories. Cette durée sera communiquée au plus tard au briefing d'avant course.

## **11.4 Classement / Pénalités**

Pour les poussins, il n'y a pas de pénalités. Pour les pupilles, au-delà du temps imparti, l'organisateur décomptera une balise valide par tranche de 10 minutes entamée, 1 point par tranche de 2 minutes entamées pour les benjamins et 2 points pour les minimes et les cadets. Pour les besoins du classement de la course d'orientation de ces 3 dernières catégories, un comptage négatif doit être effectué s'il y a lieu, pour départager tous les concurrents.

Est déclaré vainqueur, le poussin et le pupille qui a trouvé le plus grand nombre de balise et qui a réalisé le meilleur temps  
Est déclaré vainqueur le cadet, le minime et le benjamin qui a obtenu le plus grand nombre de points, et qui a réalisé le meilleur temps.

Le concurrent qui perd le carton de poinçonnage sera automatiquement rétrogradé à la dernière place (à égalité s'ils sont plusieurs).

## **11.5 Equipement**

Le port du casque est obligatoire.

Un porte carte, un stylo et éventuellement un compteur et une boussole sont conseillés.

## **11.6 Contrôle**

11.6.1 L'arbitre et les commissaires seront mis en place par l'organisateur. Ils seront chargés de veiller au bon déroulement de l'épreuve.

11.6.2 A partir de la mise en grille, aucune aide extérieure n'est autorisée (sauf accident) sous peine de disqualification. En cas d'incident mécanique, les concurrents doivent se débrouiller avec leurs propres moyens. Une entraine entre concurrents est permise

11.6.3 Toute forme de communication avec des personnes externes à l'organisation, encadrant ou parents est strictement interdite, comme est interdite l'utilisation de GPS. Il est toléré que les concurrents se parlent entre eux.

- 11.6.4 A partir de la mise en place des balises, la zone d'orientation est strictement interdite à toute personne à part les compétiteurs et commissaires.

## 12 – XCE

### 12.1 Définition

Le XCE est une Compétition qui consiste en une série de Courses ou 4 pilotes s'affrontent dans un parcours commun de type XC court.  
Le chronométrage n'est utilisé que pour les qualifications.

### 12.2 Définition

Le circuit sera au préalable être visité et devra être approuvé par un collège représentatif du comité régional, des organisateurs et participants licenciés.

Le président du jury des commissaires pourra imposer à l'organisateur des modifications de parcours, des accessoires de sécurité, du balisage avant et pendant l'épreuve.

La configuration du parcours doit être suffisamment ouverte pour autoriser les dépassements, il doit être suffisamment large pour permettre aux 4 pilotes de se positionner cote à cote.  
Il doit être aussi un mélange de bosses, de virages relevés ou à plat, de creux et d'éventuels obstacles.

Les 30 premiers mètres doivent être libres de tous obstacles, ils seront marqués de lignes blanches matérialisant 4 couloirs que les pilotes devront respecter.

La piste sera entièrement balisée et les piquets matérialisant le parcours devront être d'une hauteur suffisante pour que les concurrents puissent identifier les limites de piste.

La dernière porte doit être à 20 mètres ou plus de ligne d'arrivée.  
La durée moyenne de course doit se situer entre 30 et 45 secondes.

### 12.3 Matériel

Le casque à coque rigide avec jugulaire attachée et le guidon bouché sont obligatoires.

Le règlement du XCE est celui de la FFC pour les épreuves similaires : une fois la mise en grille de départ établie, **aucune aide extérieure** ne peut être apportée aux concurrents, en cas de panne mécanique, ils doivent réparer par leurs propres moyens, les changements de roues sont interdits, y compris entre concurrents, sous peine de disqualification.

### 12.5 Essais :

REPERAGES : L'accès à pied du parcours doit être possible le matin de l'épreuve pour des repérages et non pour des essais. L'organisateur n'assure ni sécurité, ni responsabilité pendant ces repérages.

ESSAIS NON CHRONOMETRES : Le jour de la course. **Seuls les pilotes ayant leur plaque pourront faire des essais.**

L'organisateur devra assurer la sécurité comme pour la course. Les pilotes arrêtés devront ne pas rester sur la piste.

**Une Reconnaissance au moins est obligatoire** (L'organisateur doit veiller à un marquage par le commissaire départ).

## **12.6 Qualifications Chronométrées :**

ORDRES de DEPART : La présentation au départ des manches se fera par rapport à la liste établie par les organisateurs ou selon leurs instructions.

PENDANT LA MANCHE : Un pilote ayant reçu le top départ et étant parti ne pourra recommencer son départ pour quelque raison personnelle que ce soit sauf décisions exceptionnelles des commissaires pour les évènements suivants :

- piste obstruée par un accident ou évènement extérieur
- défaut de chronométrage

Les Commissaires pourront appliquer une pénalités de 1 à 10 secondes sur le temps de qualification (selon longueur de la course) si :

- Retard au départ dans l'ordre établi par l'organisateur
- Pilote arrivant avec un équipement incomplet à l'ordre de départ prévu

Si deux courses/manches sont organisées le même jour, il est conseillé d'organiser deux séance chronométré (une par course/manche) ; Néanmoins l'organisateur est autorisé à ne faire qu'une séance chronométrée si le planning et délais de course ne permettent pas d'organiser deux séances.

Le cas échéant, les coureurs devront être prévenus AVANT la séance chronométrée.

## ***Il est suggéré de ne pas éliminer de coureurs à l'issue des qualifications chronométrés (voir point 12.7)***

### **12.7 Déroulement d'une manche à 4 (ou trois) :**

Les Pilotes se présenteront sur la grille de départ dans l'ordre des temps de qualifications. Ils se placeront ou ils le souhaitent sur la grille de départ

Le Départ se fera arrêté, si un morceau de roue dépasse la ligne ou grille de départ avant celui-ci, le pilote pourra être disqualifié.

Les ordres de départ seront : « Prêt » suivi d'un « Go » avec abaissement de la grille ou sifflet du commissaire. Le commissaire au départ et seul habilité à jugé d'un faux départ.

Si une grille de départ mécanique n'est pas utilisée, les coureurs peuvent demander à une personne de leur choix de leur tenir la roue arrière pendant la procédure de départ.

Sur les 30 premiers mètres matérialisés en 4 couloirs les pilotes devront rester dans leur couloir initial sous peine de disqualification ou rétrogradation..

Les Pilotes doivent enrouler les différentes portes sans les enfourcher. En cas de sortie de parcours le pilote devra revenir au point de sortie pour finir son parcours, sinon il sera disqualifié.

Classement de la manche : Dans l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée sous réserves de déclassement puis les Pilotes ne pouvant franchir la ligne qui auront fait le plus de parcours, puis les disqualifiés.

### **12.8 Déroulement des tableaux jusqu'aux Finales :**

Il est conseillé de faire en sorte que chacun puisse rouler toute la journée et non pas d'éliminer à tout pris les pilotes.

Si le nombre de participants ne permet pas d'avoir quatre pilotes par tour, des départs à trois sont possibles.

En fonction du nombre de coureur, les organisateurs sont autorisés à organiser des manches intermédiaires permettant aux meilleurs coureurs de remplir les manches de poules finales et aux autres de participer.

Par exemple, si 20 pilotes sont inscrit, il est suggéré d'organiser au moins deux manches (avec les 8 plus mauvais temps de qualification) pour obtenir les 4 meilleurs pilotes permettant de compléter une grille de départ à 16 pilotes...

Les carrés de coureurs seront formés par rapport aux temps du chrono, afin de veiller à ce que le coureur le plus rapide et le deuxième au classement qualificatif puissent seulement se rencontrer en finale.

En plus de la finale, une petite finale opposera les quatre perdants de la demi-finale, en vue d'attribuer de la cinquième à la huitième place.

La formule utilisée sera une qualification directe des deux premiers de chaque carré. *Une consolante pourra être mise en place pour les éliminés.*

### **12.9 Procédure d'avertissement, de Disqualification & Expulsion :**

Un Système de Cartons est à la disposition du commissaire en chef.

- **Carton Jaune** : Présenté à un concurrent ayant causé un danger à un autre concurrent sans intention maligne. deuxième carton jaune vaudra rouge avec suspension d'une éventuelle manche suivante.
- **Carton Rouge** : Présenté à un pilote disqualifié pour comportement dangereux, ce carton rouge sec vaudra aussi une suspension d'une manche suivante

### **12.9 Classements :**

Par catégories; Il sera calculé grâce à l'ordre d'arrivée des coureurs (1<sup>er</sup>, second... ) et ce pour les huit premier places (quatre finalistes et quatre participants de la petite finale) ; ceci permettra d'attribuer les huit premières places. Après les huit premiers, les coureurs seront classés en fonction de leur temps chrono. individuels.

## 12 - CLASSEMENTS

Toutes les épreuves des x manches comptent pour le Trophée.

Il n'y a pas de JOKER

Un classement unique, filles et garçons, sera établi pour les épreuves et le classement général du Trophée, avec l'attribution des points correspondants.

Lors des épreuves et du classement général final, les garçons et les filles seront récompensés distinctement.

Le TRJV est ouvert à tous les concurrents des classes d'âges concernées,

Les non licenciés qui participent régulièrement et qui souhaitent être classés doivent prendre une licence au plus tard avant la 3<sup>ème</sup> Manche.

Un concurrent qui prend le départ et qui abandonne suite à une chute ou blessure ou un incident mécanique sera classé dernier et se verra attribuer les points correspondants. Un non-partant ne marque pas de points.

En cas d'égalité de point, c'est le nombre de victoires (toutes disciplines confondues) qui fera la différence. En cas de nouvelle égalité, ce sera le nombre de seconde place, etc.

**En cas d'égalité aux points pour le classement d'une manche**, pour éviter les classements ex aequo, l'organisateur devra tirer au sort la discipline prépondérante de sa manche, avant le départ de la première épreuve (briefing) et l'annoncer aux concurrents avant le début de la 1<sup>ère</sup> épreuve.

Cela n'a pas d'incidence sur l'attribution des points, cela permet de déclarer un vainqueur le jour d'une manche. Pour le classement de la journée, l'organisateur prendra la grille de points du Trophée.

**Pour le classement des clubs**, les résultats des 3 meilleurs garçons et de la meilleure fille de toutes les disciplines et de toutes les épreuves compteront, avec l'attribution des points gagnés sur l'ensemble des manches

### GRILLE DES POINTS :

1<sup>er</sup> :200 points ; 2<sup>ème</sup> :176 ; 3<sup>ème</sup> : 160 ; 4<sup>ème</sup> : 148 ; 5<sup>ème</sup> : 136 ; 6<sup>ème</sup> : 126 ; 7<sup>ème</sup> : 118 ; 8<sup>ème</sup> : 110 ; 9<sup>ème</sup> : 104 ; 10<sup>ème</sup> : 98 ; 11<sup>ème</sup> : 94 ; 12<sup>ème</sup> : 90 ; 13<sup>ème</sup> : 87 ; 14<sup>ème</sup> : 84 ; 15<sup>ème</sup> : 81 ; 16<sup>ème</sup> : 78 ; 17<sup>ème</sup> : 76 ; 18<sup>ème</sup> : 74 ; 19<sup>ème</sup> : 72 ; 20<sup>ème</sup> : 70 ; 21<sup>ème</sup> : 68 ; 22<sup>ème</sup> : 66 ; 23<sup>ème</sup> : 65 ; 24<sup>ème</sup> : 64 ; 25<sup>ème</sup> : 63 ; 26<sup>ème</sup> : 62 ; 27<sup>ème</sup> : 61 ; 28<sup>ème</sup> : 60 ; 29<sup>ème</sup> : 59 ; 30<sup>ème</sup> : 58 ; 31<sup>ème</sup> : 57 ; 32<sup>ème</sup> : 56 ; 33<sup>ème</sup> : 55 ; 34<sup>ème</sup> : 54 ; 35<sup>ème</sup> : 53 ; 36<sup>ème</sup> : 52 ; 37<sup>ème</sup> : 51 ; 38<sup>ème</sup> : 50 ; 39<sup>ème</sup> : 49 ; 40<sup>ème</sup> : 48 ; 41<sup>ème</sup> : 47 ; 42<sup>ème</sup> : 46 ; 43<sup>ème</sup> : 45 ; 44<sup>ème</sup> : 44 ; 45<sup>ème</sup> : 43 ; 46<sup>ème</sup> : 42 ; 47<sup>ème</sup> : 41 ; 48<sup>ème</sup> : 40 ; 49<sup>ème</sup> : 39 ; 50<sup>ème</sup> : 38 ; 51<sup>ème</sup> : 37 ; 52<sup>ème</sup> : 36 ; 53<sup>ème</sup> : 35 ; 54<sup>ème</sup> : 34 ; 55<sup>ème</sup> : 33 ; 56<sup>ème</sup> : 32 ; 57<sup>ème</sup> : 31 ; 58<sup>ème</sup> : 30 ; 59<sup>ème</sup> : 29 ; 60<sup>ème</sup> : 28 ; 61<sup>ème</sup> : 27 ; 62<sup>ème</sup> : 26 ; 63<sup>ème</sup> : 25 ; 64<sup>ème</sup> : 24 ; 65<sup>ème</sup> : 23 ; 66<sup>ème</sup> : 22 ; 67<sup>ème</sup> : 21 ; 68<sup>ème</sup> : 20 ; 69<sup>ème</sup> : 19 ; 70<sup>ème</sup> : 18 ; 71<sup>ème</sup> : 17 ; 72<sup>ème</sup> : 16 ; 73<sup>ème</sup> : 15 ; 74<sup>ème</sup> : 14 ; 75<sup>ème</sup> : 13 ; 76<sup>ème</sup> : 12 ; 77<sup>ème</sup> : 11 ; 78<sup>ème</sup> : 10 ; 79<sup>ème</sup> : 9 ; 80<sup>ème</sup> : 8 ; 81<sup>ème</sup> : 7 ; 82<sup>ème</sup> : 6 ; 83<sup>ème</sup> : 5 ; 84<sup>ème</sup> : 4 ; 85<sup>ème</sup> : 3 ; 86<sup>ème</sup> : 2 ; 87<sup>ème</sup> et plus : 1 point.

L'organisateur devra faire parvenir les résultats de sa course pour une mise à jour des classements à Patrice Afflatet, [patrice@calvissonvt.com](mailto:patrice@calvissonvt.com) qui est en charge du classement général.

Chaque organisateur est responsable des plaques achetées en commun – il demandera donc aux participants sa licence ou une pièce d'identité avant de remettre la plaque pour que celui ci la rende après la course.

En fin de manifestation, les personnes de l'épreuve suivante devront récupérer les plaques et les chasubles des commissaires auprès de l'organisateur.

## **13 – CONTROLE DES EPREUVES**

### **13.1 Collège des commissaires**

La FFC LR nomme un commissaire régional (arbitre) chargé de la supervision de l'épreuve. Celui-ci préside le collège de commissaires que la commission VTT aura désigné.

Le collège des commissaires comportera 5 membres, dont le président, qui est l'arbitre désignés par le comité départemental ou se déroule la course.

Sa composition doit être établie et affichée avant le départ de la compétition.

### **13.2 Les réclamations**

13.2.1 Les réclamations concernant les comportements des autres concurrents ou le déroulement de l'épreuve doivent être obligatoirement présentées **par écrit**, signées du concurrent et de son représentant officiel (éducateur, etc..) dans un délai de **soixante minutes** après son arrivée.

13.2.2 Les réclamations concernant le classement doivent être déposées dans un délai de **trente minutes** après l'affichage des résultats.

13.2.3 Tout concurrent mis en cause doit être entendu par le collège des commissaires qui règle le différend immédiatement en se réunissant sur place.

13.2.4 La méconnaissance du règlement ne peut être admise comme excuse

13.2.5 Les décisions du collège des commissaires sont **sans appel**.

# 14 - SELECTION TFJV 2016

(Trophée de France des Jeunes Vététistes)

18 coureurs -12 garçons et 6 filles de Benjamins à cadets

Critères de sélections

La sélection des coureurs retenus pour l'équipe du Comité FFC Languedoc Roussillon sera composée de 18 coureurs maximums. Soit 6 coureurs maximums par catégorie : 6 benjamins, 6 minimes et 6 cadets. Ces 6 coureurs maximums par catégorie devront se composer de : 4 garçons et 2 filles.

Mode de sélection : La sélection Languedoc Roussillon se fera par le classement général du Trophée après la dernière manche de 2016. Les 2 premiers garçons et la première filles des catégories benjamins, minimes et cadets au classement général seront sélectionnés pour le TFJV.

Les deux autres garçons et la deuxième fille seront sélectionnés par les responsables de l'équipe ETR. Aucune sélection au TFJV ne sera communiquée le jour même de la dernière manche. Cette sélection ne sera communiquée qu'après réunion de l'équipe ETR.

En cas de non-participation de l'un des coureurs sélectionnés, un autre coureur dans le classement se verra proposer une sélection. En cas d'égalité, le comportement et les résultats dans les autres épreuves pourront faire la différence.

Les coureurs sélectionnés seront contactés par courrier par la commission VTT du Comité Languedoc Roussillon pour participation au stage de préparation du X juillet (à définir), et pour le **TFJV qui se déroulera aux Lac Blanc dans le massif des Vosges du 25 au 29 Juillet 2016**

La commission VTT, (mise à jour du 14 Mars 2016)

# ***Annexe N°1 : Règlement Open-Free***

## **CARACTERISTIQUES**

Le parcours se situera sur terrain accidenté permettant les tracés de zones et de segments adaptés aux catégories de pilotes.

Un cheminement VTT de type liaison permettra de rallier l'ensemble des zones.

## **EQUIPEMENT**

- Le VTT Trial Open-free est assimilé aux Règles Techniques et de Sécurité du Trial VTT.

Il doit être pratiqué par des pilotes utilisant des vélos de type VTT équipés de roues 29 pouces, 27,5 ou 26 pouces. La compétition se commence et se termine avec le même type de vélo

Le port d'un casque rigide, avec la jugulaire attachée, est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve.

Seul l'usage des pédales plates, démunies de cale-pieds, est autorisé.

## **CARTON DE POINTAGE**

Il sera remis à chaque concurrent un carton de pointage récapitulatif des points obtenus sur chaque zone.

Ces cartons doivent être conservés jusqu'à la dernière zone.

Les cartons seront ramenés à l'organisation à la fin de la dernière zone ou en cas d'abandon au cours de l'épreuve.

En cas de perte, le pilote se verra attribuer les points du dernier concurrent moins 1 point.

## **FORMAT DE COURSE**

Le VTT Trial Open free se dispute sur un circuit de 4 zones avec un seul passage par zone (le jury des arbitres pourra néanmoins moduler le temps global de course en fonction des contraintes).

Les catégories pré-licencié, poussin, pupille et benjamin évolueront sur les mêmes zones.

Les catégories minimales et cadets évolueront sur les mêmes zones différentes des précédentes.

Les filles et les garçons évolueront sur les mêmes zones dans toutes les catégories.

Un pilote peut décider d'arrêter sa course à tout moment. Il devra rendre sa fiche de pointage à la Direction de Course. Le pilote sera classé avec les points acquis lors de ces passages.

Pendant la course, le pilote ne pourra plus entrer à pied dans la section. Les parents, suivieurs ou accompagnateurs ne doivent en aucun cas s'ingérer dans la compétition et donner des conseils (positions) au concurrent engagé dans la zone. Le suiveur devra demander à l'arbitre de zone l'autorisation de rentrer dans la zone pour assurer la sécurité du pilote, lors de passages difficiles

## **ZONES**

### **Présentation**

Le VTT Trial Open-Free, consiste à franchir des sections de terrain naturelles ou artificielles, appelées zones, faisant appel à des notions d'équilibre et de maîtrise du vélo.

Ces sections sont constituées de différentes portes qui, une fois franchies, rapportent des points. Chaque section comportera un maximum de 41 pts

Dans chaque zone, des points de bonification pourront être acquis en fonction des appuis effectués.

Maximum 10 points acquis au départ.

L'inter zone devra être d'une distance suffisante afin de permettre un bon déroulement de l'épreuve.

### **- Entrée de zone**

Il est interdit de tenir le coureur par la selle afin de l'équilibrer avant le départ et à l'entrée de zone.

On est entré dans la zone lorsque l'axe de la roue avant franchit la ligne de départ.

On est sorti de la zone lorsque l'axe de la roue avant franchit la ligne d'arrivée.

### **- Portes**

Les portes sont formées par des flèches disposées pointes à pointes. Elles ont 3 valeurs différentes :

- **Flèches rouges** : 10 points, 2 porte par zone (20 pts)
- **Flèches bleues** : 5 points, 3 portes par zone (15 pts)
- **Flèches vertes** : 2 points, 3 portes par zone (6 pts)

Les portes sont numérotées et le pilote doit les passer dans l'ordre de numérotation et ne peut plus revenir en arrière.

Par exemple une fois franchie la porte 4, il ne peut plus prendre la 1, la 2 ou la 3. De même, il ne peut pas repasser une porte déjà franchie.

### **- Temps de référence par zone**

Le pilote dispose de 2 minutes pour parcourir la section.

S'il dépasse ce temps, le pilote conserve les points des portes franchies dans les 2 minutes.

Au coup de sifflet de l'arbitre, il doit quitter la section sans franchir d'autre porte (le jury des arbitres pourra néanmoins moduler le temps des zones en fonction des contraintes).

## **DÉCOMPTE DES POINTS**

Le pilote est libre de franchir les portes qu'il souhaite ou qu'il a choisies. A chaque passage d'une porte, il marque les points de la porte franchie.

**Important** : Si le pilote utilise un appui pour passer le vélo dans la porte (pied d'assurage par exemple), les points de cette porte sont comptés. Par contre, il prend une pénalité.

Si'il ne passe aucune porte, il totalise 0 point.

Pour que les points de la porte soient comptés il faut que le pilote et le vélo soient entièrement passés dans la porte (point de référence: axe de la roue arrière).

Tant que la porte n'est pas complètement franchie les « retours en arrière» sont autorisés

Le pilote qui fait chuter une flèche avec son vélo ou avec son corps ou qui survole une flèche ne marque pas les points de cette porte mais peut continuer son évolution dans la zone.

Il conserve également toutes ses bonifications

## **ARRÊT DU COMPTAGE DES POINTS**

- Franchissement de la zone avec 5 appuis
- Passer une porte à l'envers
- Passer par-dessus, par-dessous, soulever ou déchirer les limites matérialisées de la zone. Les points de mesure sont les axes des roues et l'axe longitudinal du vélo.
- Poser les deux pieds en même temps sur le sol ou sur un obstacle.
- Tenir le vélo autrement que par le guidon lorsqu'il y a un appui.
- Roue avant en dehors du portique d'entrée. Lorsqu'après l'entrée dans la zone, l'axe de roue avant ressort du portique.
- Si un pied est à terre et que l'autre franchit l'axe longitudinal du vélo.
- Chute, parties du corps au-dessus des hanches en contact avec le sol ou assis au sol ou sur un obstacle
- Appui de la main sur un obstacle ou sur le sol. La main est déterminée du poignet jusqu'à l'extrémité des doigts.
- Lorsque les portes et passages ne sont pas franchis dans le sens de vision des flèches ou dans l'ordre des numéros de portes.

- Dépassement du temps imparti  
**Le pilote conserve les points acquis avant l'arrêt du comptage des points mais perd tous ses points de bonification.**

## **BONIFICATIONS**

Chaque concurrent possède à l'entrée de chaque zone un capital de 10 points de bonification.

Ce capital sera réduit à chaque fois qu'il prendra un appui lors du franchissement des portes ou à l'intérieur de la zone.

Le pilote doit franchir au moins 1 porte de son choix pour avoir la bonification.

Carton de couleur jaune

**Franchissement de la zone sans aucun appui : 10 points de bonification**

**Franchissement de la zone avec 1 appui : 8**

**points de bonification Franchissement de la zone avec 2 appuis : 6 points de bonification Franchissement**

**de la zone avec 3 appuis : 4 points de bonification Franchissement de la zone avec 4 appuis : 2**

**points de bonification Franchissement de la zone avec 5 appuis : 0 point de bonification**

Le pilote qui roule et fait chuter ou survole une flèche conserve la bonification. Les appuis :

- Tout appui sur l'obstacle ou sur le sol pour rétablir l'équilibre, soit avec une partie du corps, soit avec une partie du vélo à l'intérieur ou à l'extérieur des limites, excepté les pneus à l'intérieur des limites.
- Il est permis de frôler avec le corps pendant le mouvement du vélo.
- Il est permis de tourner le pied sur place.
- Appui d'une pédale et/ou de la protection, sur le sol ou sur l'obstacle avec ou sans mouvement du vélo.

En cas d'arrêt du comptage des points ou de dépassement du temps imparti (2 minutes), le pilote ne bénéficiera d'aucun point de bonification sur la zone.

Il conservera les points acquis dans les portes.

Le maximum de points acquis par zone est donc de 41, bonus compris.

## **RECONNAISSANCE DES ZONES**

A pied uniquement derrière un concurrent le précédant (sans en gêner l'évolution).

## **INCIDENT MÉCANIQUE**

En cas d'incident mécanique, bris de matériel, crevaison durant le passage sur les zones, le concurrent repart après réparation (assistance autorisée) à partir de l'endroit où a eu lieu l'incident.

## **APPUI**

Appui = Partie du corps ou du cycle, excepté le pneu.

Le fait de toucher un arbre, un rocher ou un autre obstacle avec une partie du corps ou du cycle sans qu'il y ait arrêt de la progression ne donnera pas lieu à un échec sur la porte.

Par contre, si cet appui permet de retrouver un équilibre compromis, il sera pénalisé par un échec sur la porte concerné.

## **RUBALISE**

Le concurrent peut pousser la rubalise, le fait de casser ou de dépasser la rubalise est considéré comme une faute.

Le fait de passer l'axe de la roue avant ou arrière au-dessus d'une limite de zone sans toucher le sol est considéré comme une faute.

Le recul sur une porte déjà franchie n'est pas considéré comme une faute.

## **RÉCLAMATION**

L'arbitre de zone est seul juge, aucune contestation ne sera prise en compte en cours d'épreuve.

## **CLASSEMENT FINAL ÉPREUVE TRIAL**

Le vainqueur de l'épreuve par catégorie est celui qui aura le plus de points.

En cas d'égalité entre 2 pilotes à la fin de la course, le départage est fait par rapport à la meilleure bonification obtenu.

En cas de nouvelle égalité, le temps réalisé dans la Zone Chrono définit par l'organisateur.